

Service régional de  
l'archéologie

Affaire suivie par : Hélène BIGEARD  
Pôle : Patrimoine/Archéologie  
Tel : 03.80.68.50.18/50.20  
Courriel : [helene.bigeard@culture.gouv.fr](mailto:helene.bigeard@culture.gouv.fr)  
N/Réf. : SRA/HB/2021/859

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

DDT de la Nièvre  
2 Rue des Pâtis  
BP 30069  
58020 NEVERS CEDEX

À l'attention de Madame Martine BAILLY,

Dijon, le - 7 AVR. 2021

**Objet :** Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** LA MACHINE (NIEVRE), Les Glénons D 271  
PC05815120N0011  
Votre courrier du 29 mars 2021  
Livre V du Code du patrimoine

REÇU LE  
09 AVR. 2021  
DDT-SAULT-POISSY

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 29 mars 2021.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
et par délégation,  
Pour la Directrice régionale des  
affaires culturelles, et par délégation,  
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

  
Béatrice BONNAMOUR